



# **Concours du second degré**

## **Rapport de jury**

---

**Concours : TROISIEME CONCOURS DU CAPES EXTERNE**

**Section : Allemand**

**Session 2014**

Rapport de jury présenté par :

**M. Francis GOULLIER**  
Inspecteur général de l'éducation nationale  
Président de Jury

## SOMMAIRE

Avant-propos	page 2
Composition du jury	page 3
Rappel des épreuves	page 4
Traduction	page 6
Entretien à partir d'un dossier	page 8
Indications aux candidat(e)s quant à l'orthographe allemande	page 11

## AVANT-PROPOS

Le Troisième concours du Capes et du Cafep-Capes a été ouvert pour la session 2014 et le jury a été heureux de constater, d'une part, le nombre relativement important de candidats inscrits et, d'autre part, la qualité de la préparation de celles et ceux qui ont pu être proposés à l'admission. Nous nous réjouissons de les voir rejoindre le corps des professeurs certifiés.

	Capes externe	Capes-Cafep
Nombre de postes	10	5
Candidats inscrits	49	24
Présents aux deux épreuves écrites	25	15
Admissibles	20	8
Présents aux épreuves orales	16	7
Admis	8	5

Bien entendu, nous ne pouvons que regretter qu'une proportion trop importante de candidats ne soit pas allée au bout de leur démarche et que près de la moitié des inscrits aient renoncé à se présenter. De la même façon, 5 candidats déclarés admissibles ont choisi de ne pas passer les épreuves orales. On ne peut exclure que ceci soit dû à l'absence d'une préparation suffisante aux nouvelles épreuves du Capes. Quoi qu'il en soit, nous espérons que ces candidats se sentiront mieux armés pour affronter les épreuves de la session 2015.

Pour les y aider, ce rapport contient quelques indications sur la session passée et des conseils, notamment pour l'épreuve orale d'admission.

Dans la mesure où les deux épreuves du concours sont communes avec celles du Capes externe et du Cafep correspondant, **le jury recommande vivement à tous les candidats des sessions ultérieures de consulter aussi le Rapport du Jury de ces deux concours.**

Ceci vaut bien entendu aussi pour l'épreuve facultative d'alsacien puisque aucun candidat admissible à la session 2014 n'a souhaité passer cette épreuve à la suite de son épreuve orale d'admission.

Les notes obtenues par les candidats, et reportées dans les tableaux contenus dans ce rapport, doivent être lues dans le contexte du concours et leur signification doit être clairement perçue. Elle ne fait que classer les candidats les uns par rapport aux autres et ne donne que peu d'indications sur la valeur absolue de la prestation réalisée. En effet, les prestations des candidats sont évaluées par les membres du jury selon une série de critères qui apparaissent nettement à la lecture de ce rapport. Chaque prestation lue ou entendue se voit attribuer, pour chacun de ces critères, un nombre de points-score. Ce n'est qu'à la fin des épreuves orales de la session que ces points-score sont transformés en une note.

Enfin, une remarque concernant le choix du jury de ne pas proposer une liste d'admis couvrant tous les postes disponibles pour le Troisième concours du Capes. Il lui a semblé que les candidats non admis à cette session devaient encore approfondir leur préparation aux besoins des activités professionnelles, telle qu'elle est évaluée par l'épreuve orale d'admission. Nous souhaitons vivement qu'ils puissent être de nouveau admissibles et avoir l'occasion de monter les progrès accomplis dans cette direction.

Francis Goullier, Président du jury

## COMPOSITION DU JURY

Mesdames et Messieurs

GOULLIER Francis

IGEN – Président

GRAND Pascal

IA-IPR - Vice-président

DESOUDIN-BENKERT Valérie

Professeur agrégé

KAUFFER Maurice

Professeur des universités

LEMAYEUR Carina

Professeur agrégé

OTT-DOLLINGER Christine

Professeur certifié

PHILIPPE Muriel

IA-IPR

PRZYBYLSKI Patrice

IA-IPR

## RAPPEL DES EPREUVES

### A. — Epreuve d'admissibilité

Seconde épreuve écrite d'admissibilité du concours externe du CAPES de langues vivantes étrangères pour la langue correspondante (coefficient 1).

Traduction (thème ou version, au choix du jury).

L'épreuve consiste en une traduction accompagnée d'une réflexion en français prenant appui sur les textes proposés à l'exercice de traduction et permettant de mobiliser dans une perspective d'enseignement les connaissances linguistiques et culturelles susceptibles d'explicitier le passage d'une langue à l'autre. L'épreuve lui permet de mettre ses savoirs en perspective et de manifester un recul critique vis-à-vis de ces savoirs.

Durée : cinq heures

### B. — Epreuve d'admission

Seconde épreuve orale d'admission du concours externe du CAPES de langues vivantes étrangères (coefficient 1).

L'épreuve d'admission doit, en outre, permettre au candidat de démontrer qu'il a réfléchi à l'apport que son expérience professionnelle constitue pour l'exercice de son futur métier et dans ses relations avec l'institution scolaire, en intégrant et en valorisant les acquis de son expérience et de ses connaissances professionnelles dans ses réponses aux questions du jury.

Epreuve d'entretien à partir d'un dossier.

L'épreuve porte :

- d'une part, sur un document de compréhension fourni par le jury, document audio ou vidéo authentique en langue étrangère en lien avec l'une des notions des programmes de lycée et de collège ;
- d'autre part, sur un dossier fourni par le jury portant sur la même notion des programmes et composé de productions d'élèves (écrites et orales) et de documents relatifs aux situations d'enseignement et au contexte institutionnel.

La première partie de l'entretien se déroule en langue étrangère. Elle permet de vérifier la compréhension du document authentique à partir de sa présentation et de l'analyse de son intérêt.

La seconde partie de l'entretien se déroule en français. Elle permet de vérifier, à partir de l'analyse des productions d'élèves (dans leurs dimensions linguistique, culturelle et pragmatique) ainsi que des documents complémentaires, la capacité du candidat à prendre en compte les acquis et les besoins des élèves, à se représenter la diversité des conditions d'exercice de son métier futur, à en connaître de façon réfléchie le contexte dans ses différentes dimensions (classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société) et les valeurs qui le portent, dont celles de la République.

Le document audio ou vidéo et l'enregistrement d'une production orale d'élève n'excéderont pas chacun trois minutes.

La qualité de la langue employée est prise en compte dans l'évaluation de chaque partie de l'épreuve.

Durée de la préparation : deux heures ; durée de l'épreuve : une heure (trente minutes maximum pour chaque partie)

## **Epreuve facultative d'alsacien**

« Cette épreuve se compose de deux parties :

- a) Une explication de texte en alsacien suivie d'un commentaire portant sur la grammaire ou sur les aspects culturels de la région ;
  - b) Un entretien avec le jury.
- 
- Durée de préparation : deux heures ;
  - Durée de l'épreuve : quarante-cinq minutes maximum ;
  - Explication de texte et commentaire : trente minutes maximum ;
  - Entretien : quinze minutes maximum. »

## TRADUCTION

Notes obtenues par les candidats :

	Capes	Cafep-Capes
de 0,5 à 3,75 / 20	2	1
de 4 à 7,75 / 20	13	6
de 8 à 11,75 / 20	8	4
de 12 à 15,75 / 20	1	4
de 16 à 19,5 / 20	1	0
moyenne sur 20	7,44	9,12

*Nous conseillons aux candidats de se reporter, pour l'analyse de cette épreuve et les conseils formulés par le jury, au Rapport 2014 du jury du Capes externe.*

### Textes donnés à traduire :

Als Geschirr und Besteck abgewaschen und aufgeräumt waren, ging Jörg auf die Suche nach seinem Sohn. Er fand ihn nicht im Haus, fragte Margarete, ob es im Garten einen regengeschützten Platz gebe, und sie wies ihm den Weg zum Gewächshaus. (...)

Margarete hatte recht, der Regen wurde schwächer. Aber der Weg, den sie sie ihm gewiesen hatte, hatte Jörg vergessen, kaum daß sie ausgeredet hatte. Er suchte drauflos und war naß, als er das Gewächshaus und seinen Sohn schließlich fand.

Er setzte sich wortlos neben ihn und war fürs erste froh, daß sein Sohn nicht aufstand und ging. Ihn fror, und er hätte sich gerne mit den Armen wärmend auf Brust und Seiten geklopft. Aber er wollte nicht riskieren, seinen Sohn dadurch abzustoßen und zu vertreiben. Also saß er still und sah den Regen schwächer und schwächer werden. Dann sagte er : « Ich habe dir wirklich viele Briefe geschrieben. » (...)

Jörg brauchte wieder lange, bis er den nächsten Satz sagte. « Ich weiß, daß ich deiner Mutter und dir Leid zugefügt habe. » Er wartete auf eine Reaktion. Als keine kam, fuhr er fort. « Um Verzeihung bitten – es ist eine so kleine Bitte, nur ein paar Worte, und was geschehen ist, ist so schwer. Ich bringe das nicht zusammen. Daher traue ich mich nicht. »

Ferdinand sah seinen Vater kurz an. So schnell, wie er ihn prüfte, verurteilte er ihn. « Hast du schon wieder vergessen, was du gestern abend und heute morgen gesagt hast? Du hast keinen Grund, Mutter mehr zu bedauern als deine anderen Opfer. Mich erst recht nicht, immerhin lebe ich. »

Bernhard Schlink, *Das Wochenende*, Diogenes 2008 (pages 217-218)

Ich kündigte kurzerhand zusammen mit einem Freund eine Lesung und Russendisko am Heiligen Abend in der Berliner Volksbühne an, für Menschen, die weder Familie noch Freunde, vielleicht überhaupt niemanden hatten, mit dem sie Weihnachten verbringen konnten. So schrieben wir es in den Veranstaltungshinweisen, in denen wir Werbung für den Abend machten. Für diese Initiative der Nächstenliebe wurde ich von meiner Frau verflucht. Sie schimpfte, sabotierte die Veranstaltung und meinte, dass ich die eigene Familie gegen wildfremde Menschen eintausche. Außerdem meinte sie, ganz egal wie viel Werbung wir dafür machten, es werde sowieso niemand zu uns in die Volksbühne kommen, weil Weihnachten in Deutschland schon immer ein Zuhause-sitz-Fest gewesen wäre und die Deutschen ihre Gewohnheiten nie freiwillig änderten. Wenn sie einmal etwas beschlossen, zum Beispiel am Heiligen Abend zu Hause zu bleiben, dann blieben sie eben zu Hause, ganz egal was

passierte. Selbst wenn ihr Haus in Flammen aufging oder ihnen die Decke auf den Kopf fiel, bewegten sie sich nicht von der Stelle, schon gar nicht gingen sie am Heiligen Abend ins Theater, meinte sie. Meine Frau mag des Öfteren recht haben, doch diesmal hatte sie sich geirrt. Auch die Deutschen sind inzwischen nicht mehr das, was sie einmal waren – ihre Treue zur Ordnung hat stark nachgelassen. Zu der Veranstaltung in der Volksbühne kamen so viele Leute, dass das Theater aus allen Nähten platzte. Nicht nur einsame Herzen kamen zu uns, manche Besucher brachten ihre ganzen Familien mit.

Wladimir Kaminer, *Diesseits von Eden, Neues aus dem Garten*, 2013.

## ENTRETIEN A PARTIR D'UN DOSSIER

Notes obtenues par les candidats

	Capes	Cafep-Capes
de 4 à 7,75 / 20	6	2
de 8 à 11,75 / 20	4	1
de 12 à 15,75 / 20	3	2
de 16 à 19,5 / 20	3	2
moyenne sur 20	10,16	12,50

***La lecture des développements ci-dessous peut être utilement complétée par la consultation du rapport 2014 du jury du Capes externe, qui fournira aux candidats des exemples de sujets et des commentaires sur la façon dont ces sujets ont été traités par les candidats de cette session.***

### **Rapport présenté par Mmes Valérie DESOUDIN-BENKERT et Carine LEMAYEUR**

Pour cette première édition du concours sous une nouvelle maquette, le jury a été très agréablement surpris par la qualité des prestations dans leur ensemble et en particulier par la qualité de l'expression dans les deux langues d'une majorité des candidats.

L'enthousiasme, l'entrain et l'envie de donner le meilleur d'eux-mêmes dans la perspective de devenir enseignant a été un facteur ressenti très fortement et très apprécié par le jury lors du déroulement de cette épreuve.

Bien que la deuxième partie de l'épreuve, analyse des productions d'élèves, soit un exercice difficile lorsque l'on n'a jamais enseigné, le jury a été très sensible à la volonté d'apprendre et de se former à l'exercice du métier ainsi qu'à la participation active et constructive à l'entretien de la plupart des candidats. Bon nombre d'entre eux ont su rebondir et se laisser guider par le jury pour affiner leur réflexion sur les méthodes actuelles d'enseignement de la langue et le rôle du professeur.

Afin que les futurs candidats puissent prendre toute la mesure des visées des deux parties de cette épreuve, il semble bon d'en préciser le déroulement et de détailler les attentes du jury. De plus, ce dernier s'attachera à donner quelques conseils afin de faciliter la préparation et de rassurer les futurs candidats.

### **Description de l'épreuve dans son ensemble**

Durée totale de l'épreuve 1 h, temps de préparation 2 h.

L'épreuve se déroule en deux parties :

- la première partie en allemand est basée sur le compte-rendu et l'analyse d'un document audio ou vidéo. Il s'agit donc à la fois de restituer le contenu mais également de le synthétiser tout en présentant l'intérêt du document du point de vue culturel et/ou civilisationnel.
- la deuxième partie en français est constituée d'un dossier comportant une brève description d'une situation d'enseignement et le contenu d'une séquence pédagogique mise en œuvre dans une classe ainsi que des productions écrites d'élèves à l'occasion de cette séquence : deux productions écrites et deux productions orales des deux mêmes élèves.

Bien que toute l'épreuve soit un entretien, le candidat dispose d'une dizaine de minutes lors de chaque partie pour présenter ses réflexions. Suivent ensuite 20 minutes d'entretien avec le jury. Il est

bon que les candidats profitent de ces 10 minutes pour présenter leur compte-rendu et leur analyse de façon approfondie et structurée.

### **Description de la première partie**

Dans la première partie de l'épreuve, le jury cherche à vérifier la compréhension par le candidat du document entendu ou visionné. Il appréciera la clarté du propos, la qualité de la langue allemande, la pertinence de l'analyse et la mise en évidence de l'intérêt du document d'un point de vue culturel et/ou civilisationnel. Pour ce faire, la réflexion est à élargir vers des sujets en lien avec les réalités des pays de langue allemande. Le candidat doit veiller à dépasser une simple restitution des faits pour rendre compte du contenu explicite et implicite du document proposé. Cette présentation devra également être assez succincte afin de ne pas dépasser le temps imparti, 10 minutes. L'entretien qui s'en suit est destiné à préciser, approfondir et élargir la prestation initiale.

Les thèmes abordés sont en lien avec les notions des programmes. Des connaissances sur l'histoire récente de l'Allemagne, des faits civilisationnels du siècle dernier et des connaissances sur l'actualité politique, économique et culturelle sont incontournables. En vue de l'exercice du futur métier, il est nécessaire également de s'informer sur le système scolaire des deux pays, de leurs relations passées et présentes et de l'histoire de certaines institutions. Des connaissances en littérature s'avèrent également indispensables.

### **Description de la deuxième partie**

La présentation de la deuxième partie se fait en français. Conscient de la difficulté de l'exercice pour des personnes n'ayant jamais enseigné, le jury souhaite préciser que cette partie vise avant tout à identifier les capacités des candidats à avoir une réflexion sur leur futur métier.

Dans un premier temps, il s'agit de faire une analyse des productions d'élèves fournies dans le dossier. Cette analyse s'effectue dans une perspective de diagnostic afin de déterminer les acquis et les besoins des élèves. Il s'agit donc d'identifier les acquis linguistiques, pragmatiques et culturels des élèves ainsi que les besoins qui en découlent au regard des quatre productions fournies. On ne saurait donc se contenter d'un listing des réussites et des erreurs. Il convient plutôt ici de diagnostiquer les acquis et de prioriser les besoins et donc de réfléchir à une remédiation et à des apports possibles.

Pour réussir, le candidat doit englober dans son analyse les réussites et les difficultés majeures apparaissant dans les productions. Il doit faire le lien entre les productions des élèves et le travail en amont réalisé avec le professeur. Pour ce faire, il convient d'avoir une réflexion sur les outils pragmatiques, culturels et/ou linguistiques que le professeur aura été amené à apporter à ses élèves lors des séances précédentes afin de les mettre en situation de réussite face à la tâche demandée. Il doit également avoir une réflexion sur la consigne donnée par le professeur et sur la tâche effectuée par l'élève, voir la pertinence et l'adéquation entre les deux.

Le jury n'attend pas des connaissances détaillées de la mise en œuvre d'une séquence, mais des réflexions basées sur le bon sens prenant en compte les avancées récentes de la didactique de l'allemand et mettant en évidence les spécificités et le fonctionnement du système de la langue allemande.

Une aide en ce sens peut être apportée par la lecture de livres du professeur correspondant aux manuels en usage depuis 2005. Dans ces livres, les principes didactiques en vigueur tels que l'approche actionnelle, les tâches à réaliser, la contextualisation, ... sont mis en pratique et explicités en lien avec le manuel de l'élève où les candidats peuvent trouver des exemples concrets.

Il est également nécessaire de comprendre et d'avoir une réflexion sur le fonctionnement du système de la langue que le candidat va être amené à enseigner à ses futurs élèves : il est incontournable de reconnaître un passif, les différentes places du verbe, une forme de subjonctif II, un impératif, la

nature d'une erreur (lexicale ou morpho-syntaxique), ...

Par ailleurs, les séquences proposées étant en lien avec les notions des programmes scolaires et correspondant aux niveaux de langue requis dans les différents cycles, il est bon d'avoir consulté les programmes en vigueur, de s'être informé sur les notions à aborder et les niveaux à atteindre. Afin de se faire une idée des niveaux mentionnés dans les programmes, il est indispensable d'avoir consulté et d'avoir eu une réflexion sur la portée du cadre de référence déterminant ces niveaux et qui est à la base de l'enseignement actuel des langues vivantes en Europe, le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL). Celui-ci décline entre autres les différents niveaux dans les différentes compétences langagières.

Pour compléter leur préparation, il est bon que les candidats se soient informés sur le fonctionnement de l'institution dans laquelle ils se destinent à entrer. Connaître le fonctionnement d'un établissement, ses différentes instances, la mission des professeurs (principaux, de langue, de DNL, ...) au sein de l'établissement semble indispensable pour l'exercice du futur métier. Il en va de même de la connaissance de l'organisation et des origines des échanges que le professeur sera amené à proposer à ses élèves.

Précisons encore qu'il est souhaitable, afin de faire montre des qualités requises pour un futur professeur, de respecter le temps imparti, de présenter un exposé clair et facile à suivre tout en marquant son intérêt d'une voix agréable et bien timbrée, accompagné d'une attitude et d'un regard appropriés.

Rappelons enfin que le jury, conscient du stress et de la nervosité dans de telles circonstances, cherche toujours à mettre les candidats à l'aise et conduit l'entretien de façon bienveillante. Les questions sont destinées à mener le candidat vers une réflexion plus approfondie et juste de son propos. Ainsi, les meilleures prestations sont celles où le candidat est capable de rebondir sur les pistes lancées par le jury en faisant preuve de lucidité, de réactivité et d'aptitude à nuancer, corriger ou élargir sa réflexion.

Nous souhaitons une bonne préparation aux futurs candidats !

## Indications aux candidat(e)s quant à l'orthographe allemande

Les règles de l'orthographe allemande ont connu un certain nombre de changements durant les 10 dernières années, et les utilisateurs allemands et plus largement germanophones manifestent des attitudes différentes à leur égard. Les règles publiées en 2006 constituent désormais la référence en la matière. Elles s'appuient sur le savoir linguistique des utilisateurs, en combinant un nombre restreint de principes et règles de base.

Les règles publiées en 2006 constituent désormais la référence. Les points essentiels sont :

- -ß/-ss : on met ß après une voyelle longue ou diphtongue, -ss après une voyelle brève, quels que soient les environnements (*draußen, gerissen, er misst, das Maß*),
- on peut trouver trois consonnes identiques consécutives (par exemple pour les composés et dérivés *schnelllebig, Kaffeeernte* ; mais : *dennoch, Drittel* qui sont ressentis comme lexicalisés)
- la racine reste déterminante (*Stammprinzip*) ainsi que l'alignement sur les orthographes majoritaires (notamment pour ä/äu : *behände < Hand, belämmert, gräulich, Gräuel < Grauen ; Känguru, rau* comme *Gnu, blau* ; mais : *Eltern*), de même *Platz > platzieren, Nummer > nummerieren* et *Differenz > differenziell*
- l'intégration des mots d'origine étrangère est variable (cf. listes établies)
- le tiret peut permettre une meilleure lisibilité (*das Drop-out / Dropout, 55-Cent-Marke, E-Mail-Adresse, Make-up-frei, Kaffee-Ernte*) ou la mise en valeur d'un élément (*Ich-Gefühl, be-greifen*) ; il est obligatoire pour certaines nominalisations (*das Entweder-oder, das In-den-April-schicken*) et si la composition contient un élément invariable (chiffre ou lettre, abréviation ou acronyme) *3-jährig, 2/3-Mehrheit, E-mail, x-beliebig, UNO-Truppen, UV-bestrahlt, zum x-ten Mal* ; mais : *100%ig, der 68er, ein 32stel, abtlich, ÖVPLer ; 3fache / 3-fache Menge*.
- l'emploi de la virgule traduit la distinction entre coordination et subordination (virgule entre éléments d'une énumération, marquage des subordonnées et appositions par des virgules, les incises pouvant être marquées par des virgules, tirets ou parenthèses). Les points délicats sont
  - o l'emploi ou non de la virgule avant *und, oder* etc. coordonnant des propositions : l'emploi est libre et obéit à des considérations de sens et de lisibilité
  - o l'emploi de la virgule avec une construction infinitive, participiale ou adjectivale: s'il y a un corrélat dans la phrase, on met la virgule (*Doch noch zu gewinnen, damit hatten wir nicht gerechnet. Ich liebe es, lange auszuschlafen. Erinnere mich daran, die Blumen zu gießen.*), également si la construction est employée comme incise (*[Nur so,] verbittert und im Rollstuhl, ist mir mein Onkel in Erinnerung geblieben.*), si la construction infinitive est introduite par *als, anstatt, außer, ohne, statt, um + zu* et si elle dépend d'un substantif (*der Versuch, sich selbständig zu machen*)
- la césure : on jugera d'après la lecture à voix haute et lente pour déterminer les syllabes que l'on pourra effectivement séparer à la fin d'une ligne : *so-zi-al, Na-ti-on, Fa-mi-li-en*. Le principe majeur sera celui de la lisibilité : on ne sépare pas une lettre isolée : *Bastel-ecke* et non pas *\*Bastele-cke*. On ne dissocie pas ck, mais on sépare st : *Zu-cker, bismar-ckisch, lus-tig*. Pour bl, dr et gn existent des variantes : *no-ble / nob-le Regung, Hy-drant / Hyd-rant, Mag-net / Ma-gnet*.
- la majuscule signale non seulement les débuts de phrase, mais également les substantifs (possibilité d'article ou de préposition + article, d'épithète, d'expansions à droite) et les noms propres :
  - o *Heute Morgen* [partie du jour] *haben die Abgeordneten* [participe substantivé] *der Mecklenburgischen Seenplatte* [nom géographique et complément de nom pour *Abgeordnete*] *am Grünen Tisch* [concept] *Maßnahmen getroffen, damit Jung und Alt* [concerne des personnes] *sich auch abends um fünf auf Deutsch* [nom d'une langue] *unterhalten kann. Die einen* [ellipse de N] / *Einen* [mise en relief] *waren zuversichtlich, für die Anderen / anderen war alles einfach nur zum Weinen. Nach langem Hin und Her einigte man sich aufs Erfreulichste / erfreulichste auf eine Hand voll / Handvoll einfacher Regeln und Ratschläge, die dann anhand* [quasi-préposition] *von Fernseh- und Audiospots und mit Hilfe / mithilfe von Zettelaktionen Verbreitung finden werden.*

○ Un grand nombre d'adjectifs ou d'adverbes dérivés de substantifs qui se combinent avec *sein* / *bleiben* / *werden* prennent une minuscule : *mir ist nicht gut, wohl, mir ist gram, bange ; ich bin pleite ; sie ist spitze / einsame Spitze ; mir ist angst – ich habe (keine) Angst ; das ist mir recht, schnuppe ; du bist schuld vs du hast (große) Schuld (an diesem Unglück) ; wir sind es leid ; er ist ihm (spinne)feind / wohlgesinnt*. Variantes: *du gibst ihm recht / Recht, ich tue ihm unrecht / Unrecht*.

○ Si le pronom de politesse *Sie* prend toujours la majuscule, celle-ci est facultative pour le pronom 2°sg et les possessifs correspondants dans des contextes épistolaires : *Lieber Amadeus, wie geht es dir / Dir ?*

- La question de l'orthographe des verbes composés et dérivés est complexe : c'est la question de la soudure pour les infinitifs et participes

○ On écrira en un mot les verbes composés et dérivés à l'aide de prépositions-préverbes (°*abladen*, °*aufheben*, °*mitbringen* : *durchziehen* : *der Faden will sich nicht °durchziehen lassen / sie zieht den Faden °durch ; die Frage durch°zieht das ganze Buch / die Frage soll das ganze Buch durch°ziehen vs die Frage soll sich das ganze °Buch durch[post-position] °(hin)ziehen*) ; il y a une certaine latitude pour les combinaisons adverbe (temporel, local, directionnel) + verbe et on décidera selon le sens et l'accentuation (°*aufwärtsfahren* / *aufwärts fahren ; fortgehen – (in einem) fort gehen ; zusammensitzen*). On écrira en un mot les combinaisons verbe + *d(a)(r)* + préposition comme *dranbleiben, davonlaufen*, etc, et une série limitée de verbes formés à partir d'une base verbale et d'un ancien adverbe qui n'existe plus guère à l'état libre (comme par exemple *heimholen, abhandenkommen, vorliebnehmen, kundtun*), exception faite des combinaisons avec *sein* : *da, los, auf, vorbei, zurück + sein*.

○ Verbe + adjectif : deux cas se dessinent. Si verbe + adjectif caractérisent ensemble le résultat d'une action, alors il y a constitution d'un sens spécifique, souvent idiomatique comme pour *krankschreiben* : *er ist krankgeschrieben* signifie qu'il y a eu un acte médico-administratif, mais qui ne génère pas la maladie ; *richtigstellen* : *ich möchte das richtigstellen* (dans ce cas, le résultat n'est pas 'x ist richtig', mais bel et bien 'x ist richtiggestellt = korrigiert'). Idem pour *festnageln* dans le sens de 'festlegen' : *er will sich darauf nicht festnageln lassen ; wir müssen eben etwas kürzertreten (= uns einschränken)*. Dans d'autres cas, on peut caractériser le résultat d'une action soit par l'adjectif, soit par le participe adjectif+verbe : *er kocht die Kartoffeln weich* donnera *die Kartoffeln sind weich / weichgekocht*. On séparera l'adjectif du verbe s'il permet ou prend une modification / détermination (*fertigstricken / fertig stricken, sehr weich kochen, mausestot schlagen – totschlagen/ tot schlagen*) ou s'il est complexe (*schrottreif fahren, glaubhaft machen*).

○ Substantif + verbe : majuscule si le substantif garde certaines caractéristiques nominales (*sie fährt Auto/ ein altes Auto*); minuscule pour les autres cas (*sie steht kopf / \*einen runden Kopf*) , que le verbe soit inséparable (*bauchreden, schlussfolgern*) ou non (*teilnehmen, stattfinden*).

○ Verbe + verbe : on considère généralement qu'il s'agit d'une combinaison dont chaque membre garde son sens et la graphie non soudée est alors préférable (*arbeiten kommen, spazieren fahren, lesen lernen* ; verbe + *bleiben, lassen* : *sitzen bleiben, schlafen lassen*). La graphie peut rendre compte de différences sémantiques : *jemanden sitzenlassen* ('nicht mehr beachten') vs *jemand sitzen lassen* ('jemandem erlauben, (weiterhin) zu sitzen') ; *kennenlernen / kennen lernen*.

- On distingue selon le sens et l'idiomaticité / le degré de conceptualisation *schwerkrank vs (besonders) schwer krank, halbvoll vs (fast) halb voll, nichtöffentlich vs nicht öffentlich, glattgehobelt vs glatt gehobelt*, mais on écrit : *krankgeschrieben, heiliggesprochen* comme les verbes correspondants ; *ein ratsuchender / ein (guten) Rat suchender Bürger*

- Autres cas : *irgend + jemand, irgend + etwas* etc., s'écrivent toujours en un mot.

Les candidat(e)s sont invités à faire preuve de cohérence dans les cas qui permettent des variations (on écrira toujours *mithilfe* ou toujours *mit Hilfe*).

On consultera avec profit, outre les grammaires et les dictionnaires les plus récents, c'est-à-dire ceux qui intègrent les règles publiées en 2006, des brochures et des sites électroniques qui présentent des listes, des règles et des exercices, notamment :

DUDEN : Duden – *Deutsche Rechtschreibung* – kurz gefasst. „*Die Grundregeln der deutschen Rechtschreibung mit zahlreichen Beispielen*“,  
<http://www.ids-mannheim.de/reform/> et <http://rechtschreibrat.ids-mannheim.de/aktuell/> (pour le  
überarbeitetes Regelwerk et le Wörterverzeichnis)

WAHRIG : *Grundregeln der deutschen Rechtschreibung. Die deutsche Orthografie auf einen Blick*, 96  
Seiten, Format: 12,6 x 18 cm